

# initiales

des rencontres pour développer l'initiative

# 2005



## Les espaces urbains : quelle possibilité d'initiative pour les habitants ?

22 février 2005

((( l'enjeu

Pour l'aménagement d'une place, la réutilisation d'une friche, ou plus globalement pour un GPV (grand projet de ville), la concertation est maintenant chose courante. Comment les habitants peuvent-ils influencer véritablement sur le projet et pas seulement sur les détails ? Restent-ils dans une logique défensive ou peuvent-ils être force de proposition ? Comment peuvent-ils se faire entendre ? Quels habitants peuvent-ils devenir des interlocuteurs pour les pouvoirs publics, avec quelle légitimité, quelle représentativité ?

Dans l'effervescence actuelle de la démocratie participative, ou de

ses tentatives, les réponses sont forcément multiformes, d'origines diverses, comme en témoignent les initiatives évoquées lors de cette rencontre. Origine institutionnelle (municipale en l'occurrence), démarche artistique et privée ou mobilisation d'habitants fédérés autour d'un enjeu d'abord strictement local : l'aménagement de la ville et ses évolutions intéressent des acteurs sans légitimité électorale ou technique, mais qui veulent s'impliquer... et être impliqués. Pour autant, cette citoyenneté renouvelée se construit-elle nécessairement dans l'épreuve, dans des rapports conflictuels avec les institutions ?



## ((( les initiatives

### **Les observateurs de quartier, Rillieux-la-Pape**

La mairie de Rillieux-la-Pape a créé des postes d'observateurs de quartier. Au sens premier, ils observent le comportement des habitants, leur utilisation des espaces urbains, non tel que le souhaitent les aménageurs de la ville, mais tel que les habitants se les approprient réellement. Ils ont donc pour vocation d'apporter un regard objectif.

Mais au-delà, leur rôle est de faciliter l'intégration de la parole de ces habitants dans les projets de la ville, d'aller chercher la parole d'habitants qui ne sont pas organisés collectivement, de faire passer l'information en direction de la mairie. Pour un projet de square, de parking ou de piste de roller, ils mènent des enquêtes de terrain

auprès des riverains, interrogent dans la rue, font du porte à porte.

Ces « quêteurs de paroles » vont donc au devant de ces habitants a priori peu motivés par ces questions publiques, ou s'estimant ignorants, qui ont pourtant une expérience de vie dans cet espace public.

Ce travail se veut complémentaire de l'existence de comités de quartier, qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie, et s'organisent aussi par groupes de travail thématiques (redynamisation du marché, déjections canines...), et commencent à nommer des référents par immeuble, pour une meilleure circulation de l'information. Des passerelles sont bien sûr possibles entre les deux démarches, les associations peuvent notamment « passer commande » aux observateurs de quartier.

Le travail des observateurs a pour vocation la recherche du consensus, ou au moins le plus large accord pos-

*Si l'on ne peut prévoir quels usages naîtront de l'aménagement d'un espace public, il est possible en revanche d'associer les usagers aux différentes étapes de construction du projet.*

sible sur les projets municipaux, donc sur la dépense publique, pour éviter des dépenses inefficaces car étrangères à l'usage des habitants.

### **L'îlot d'Amaranthes, Lyon 7<sup>e</sup>**

C'est à l'initiative d'une galerie d'art et de design, la galerie Roger Tator, que ce jardin artistique a vu le jour, sur un bout de terrain sans vocation (après l'abandon d'un projet d'artère urbaine), utilisé en parking sauvage, au cœur d'un quartier urbain, en 2003. Financé dans le cadre de la politique de la ville, l'îlot d'Amaranthes est situé à l'angle des rues Montesquieu et Sébastien Gryphe (îlot Mazagran). Projet éphémère à l'origine, il a été reconduit jusqu'à présent : sous une structure métallique, grillagée et protégée, un jardin vit au rythme des saisons.

L'artiste, Emmanuel Louisgrand, a déjà travaillé avec des habitants, sur

des jardins ouvriers. Ici, les habitants ne sont pas initiateurs, mais vont exprimer leur curiosité et leur intérêt pour l'installation de plantes dans ce petit espace en déshérence. Pendant la durée de l'installation ils seront accueillis lors de rendez-vous mensuels de convivialité. Certains d'entre eux, plus curieux ou plus motivés, ouvriront le dialogue avec l'artiste, lui laisseront leurs coordonnées, et finiront même par prendre une place, puisqu'ils bénéficient d'une clé, donc d'un accès, pour cultiver une parcelle du jardin.

La Galerie a bien conscience ici d'avoir « *conquis, colonisé un terrain qui appartenait aux gens !* ». Par la suite, les réactions se feront contrastées, parfois irritées face à cet espace grillagé, mais elles témoignent de l'intérêt du voisinage pour la démarche. Un habitant se réjouit du bon contact avec l'artiste, et voit ici un exemple d'une dynamique nouvelle dont le quartier de la Guillotière a

*L'espace urbain est un théâtre où se joue le frottement  
entre la cité rêvée et la réalité partagée.  
Le rêve se glisse parfois dans les brèches du bâti.*

besoin. Une autre en revanche voit là un risque de culture « *ghettoisée* », dit n'avoir « *pas trouvé la clé* » pour entrer, mais se demande aussi si elle n'a pas été trop passive. Difficile donc de passer outre la timidité de riverains parfois perplexes.

A noter encore que d'autres terrains similaires, dans le même quartier, font à leur tour l'objet de projets de jardins partagés, sans doute inspirés par l'îlot d'Amaranthes.

### **La Renaissance du Vieux-Lyon, Lyon 5<sup>e</sup>**

La RVL fait figure de précurseur, dans la défense d'un quartier menacé dès les années 50 et 60 par l'activisme du maire de l'époque, Louis Pradel, féru de modernisme et d'automobile, et décidé à raser une partie du Vieux-Lyon, quartier alors sale, noir et peu attrayant. Sur la base d'une petite association déjà existante, des habitants vont se mobi-

liser, avec notamment le souci de faire découvrir la beauté du quartier aux autres Lyonnais, organisant des visites, pour s'en faire des alliés. Dans cette démarche de sauvegarde du « patrimoine » (terme peu usité à l'époque), ils trouveront un allié de poids en la personne du ministre de la culture André Malraux, et obtiendront la création du premier secteur sauvegardé de France, qui servira de modèle dans d'autres villes.

La RVL poursuivra ensuite sa mission, notamment pour maintenir la mixité sociale du quartier, poussant la ville à préempter des immeubles pour proposer des logements sociaux.

Un travail sans cesse renouvelé au gré des nécessités, comme tout récemment lors de la polémique sur les très fortes hausses de tarifs prévues pour les parkings (Saint-Jean et le futur Saint-Georges) ; ou bien sur la réflexion

d'une re-construction de la passerelle d'Ainay.

### **L'Union des Comités d'Intérêt Locaux (UCIL), Grand Lyon**

La RVL est l'une des 52 associations d'habitants de la communauté urbaine regroupées au sein de l'UCIL. L'Union existe depuis 1960, avec pour objectif premier la qualité de vie et l'environnement des quartiers, puis se sont greffées d'autres préoccupations : les nuisances, les transports, la sauvegarde du patrimoine et plus récemment l'animation. Ces groupements d'habitants, comités d'intérêt locaux et parfois comités de quartiers, affirment leur indépendance vis à vis des institutions, et tiennent à se démarquer des conseils de quartier, émanations des municipalités. L'UCIL revendique 10 000 adhérents, et place les usagers et/ou habitants « au cœur et moteurs de l'action ».

Les CIL affichent leur capacité à dépasser les intérêts particuliers et à incarner l'intérêt général des quartiers, à générer une parole collective organisée, autogérée et portée par des habitants.

((( et plus si affinités

### **Des habitants constructifs et réalistes**

L'organisation collective d'habitants débute presque toujours sur une logique défensive, pour contrer ou refuser tel ou tel projet urbain. Une fois ce premier enjeu dépassé, soit l'association disparaît, soit de nouvelles perspectives peuvent s'ouvrir, dès lors dans une logique plus constructive. Cette première transformation est une première condition pour que des habitants puissent progressivement se déclarer

*La parole des habitants ne vient pas toujours des lieux "prévus pour"; les collectifs et les associations qui naissent à l'initiative d'habitants contribuent à l'expression d'une parole collective.*

porteur d'une part d'intérêt général, aux côtés des élus et des collectivités.

Sur cette base, des habitants peuvent porter des propositions sur les espaces urbains, à condition de présenter des projets réalistes, réalisables : « *quand on peut amener des projets sérieux sur le bureau du maire, on obtient beaucoup de choses...* ». Ce qui nécessite une connaissance suffisamment fine des possibles et des contraintes, pour ne pas se heurter en permanence à l'argument des limites (contraintes budgétaires, contraintes techniques, contraintes de calendrier...).

### **Des habitants organisés et avisés**

Par conséquent, ces groupes d'habitants doivent développer une technicité ou une forme d'expertise crédibles aux yeux

des institutionnels. A ce titre, le cadre associatif permet l'amalgame entre différents types d'implication, de la simple adhésion à l'investissement actif, de la simple préoccupation de proximité à l'expertise plus pointue sur l'organisation urbaine.

Encore faut-il que ces habitants puissent se repérer dans le jeu des acteurs institutionnels, des strates administratives, des échelons de compétence... Ce qui représente en soi un véritable apprentissage, une barrière technique à franchir, comme en témoigne un membre du conseil de quartier de Gerland : « *en deux ans, on a appris à se repérer dans le système* ». C'est aussi l'apprentissage des processus de consultations (Plan Local d'Urbanisme, Plan des Déplacements Urbains par exemple), mal connus du plus grand nombre.

## **Des habitants... représentatifs ?**

Reste la délicate question de la représentativité des associations d'habitants. S'exprime ici l'inquiétude que l'émergence des tout récents conseils de quartier « *fasse crever* » les associations en place (comités d'intérêt locaux, comités de quartier), à Lyon comme à Villeurbanne par exemple. D'autant qu'on retrouve souvent les mêmes personnes dans les différentes structures ! Mais à ce noyau central militant, il semble utile d'agréger une variété d'associations locales, pour aboutir au meilleur maillage possible. Ainsi, plusieurs exemples cités montrent que comités d'intérêts locaux et conseils de quartier peuvent travailler ensemble, sur des demandes ou projets précis (Vieux Lyon, Quartier des Halles...).

Le risque demeure toutefois qu'un petit nombre de personnes fortement

mobilisées donne l'illusion d'une participation des habitants, laissant de côté une majorité silencieuse... mais pas forcément sans opinion. Il y a là un équilibre à trouver (à inventer ?) entre la prise en compte de ceux qui s'auto-censurent, qui « *s'excluent d'eux-mêmes* », et l'appel à la responsabilité de chacun, « *aux gens d'être curieux, d'être ouverts* ».

Sans doute faut-il encore, dans les démarches de consultation, non seulement considérer les habitants, mais aussi ceux qui animent et qui travaillent dans un quartier (salariés, commerçants). Une fonctionnaire témoigne ici de son interrogation permanente, vis à vis de sa hiérarchie, donc des élus : « *qui consulte-t-on, fait-on les bonnes remontées d'information ?* ». Le besoin de professionnalisation est manifeste, on manque encore de méthode, de critères d'évaluation.

Qui sont "les habitants" ? Quelle légitimité, comment établir des liens entre les habitants "professionnels" et les autres, qui ne s'expriment pas ?

## Des habitants reconnus et entendus

Comme on distingue insécurité et sentiment d'insécurité, sans doute pourrait-on distinguer ici participation et (res)sentiment des participants ! Plusieurs exemples cités montrent les frustrations ressenties par des habitants :

- **Zac de la Buire** (Quartier Part-Dieu) : une habitante se mobilise avec d'autres pour sauvegarder un théâtre dans ce secteur en totale reconstruction. Mais elle a le sentiment que le projet urbain est déjà ficelé, que l'enjeu immobilier et économique les empêche de se faire entendre. Tandis que d'autres habitants eux préfèrent le nouveau projet.

- **Gerland** : la consultation sur la place Antonin Perrin a généré de la déception, dès lors qu'un projet de fontaine qui remportait une forte adhésion a été abandonné ensui-

te en raison de son coût ; quand une autre consultation s'ouvre, sur une autre place, les habitants, désabusés, «n'y croient plus».

- **GPV de la Duchère** : la destruction prévue d'une barre réhabilitée par deux fois dans le passé provoque la colère d'une partie des habitants, la concertation est perçue comme « *manipulation* » dans un projet « *déjà bouclé, non négociable* ». Mais au nom d'une vision globale du quartier, ne vaut-il pas mieux que cette barre tombe ?

Comment donc faire une place réelle aux habitants, qui ne génère pas d'incompréhensions, sur les projets urbains ? C'est affaire de temps et de méthode. La concertation doit commencer en amont, le plus tôt possible, pour permettre d'aboutir à un diagnostic partagé, préalable à une vision partagée du futur, des enjeux. Il convient aussi que la concertation soit clairement délimitée, expliquée,

*Les démarches de concertation n'apportent pas de solution miracle, qui donneraient satisfaction à tous, mais sont une étape pour construire en commun en prenant en compte la position de l'autre.*



sur ce qui est négociable ou pas. Il faut encore trouver cet équilibre : éviter que le projet porté par les élus ou les techniciens semble intouchable, mais reconnaître le rôle éminent de ces mêmes experts et élus.

Finalement, si certains espèrent que la participation des habitants puisse permettre de trouver des consensus, d'autres estiment impossible de trouver une vision partagée par tous de l'intérêt général. Mais la concertation doit « *permettre d'écouter tout le monde* ».

On peut se reporter à la Charte de la Participation du Grand Lyon pour trouver des références en la matière.



## ((( Contacts

### **Renaissance du Vieux Lyon**

#### **Yves Neyrolles**

50 rue St Jean

tél : 04 78 28 80 07

neyrolles@wanadoo.fr

### **Observateurs de quartier**

#### **à Rillieux-La-Pape**

#### **Catherine Vial**

82, avenue de l'Europe

69140 Rillieux-La-Pape

tél : 04 37 85 01 50

catherine.vial@ville-rillieux-la-pape.fr

### **Ilot d'Amaranthe**

#### **Christelle Morel**

04 78 58 83 12

christelle.morel@rogertator.com

# ((( les rencontres Initiales 2005

passées...

- Les espaces urbains :  
quelle possibilité d'initiative  
pour les habitants ?  
22 février
- L'éducation à la citoyenneté,  
une responsabilité partagée ?  
22 mars
- Déplacements durables :  
les convergences nécessaires  
19 avril
- La pratique d'un métier  
produit-elle du lien social ?  
17 mai

et à venir ...

- Et si l'Europe s'inventait aussi  
par des échanges de pratiques  
entre européens ?  
20 septembre
- Quel appétit –de vivre-  
à partager dans l'espace  
de la cité ?  
23 octobre
- Quels liens «citoyens»  
se tissent au travers de la pratique  
collective d'un sport  
ou d'une discipline artistique ?  
13 décembre

Les livrets "Initiales" 2003 et 2004 sont disponibles et gratuits (hors frais d'envoi),  
à commander aux Ateliers de la Citoyenneté.



prise de contacts avec les porteurs d'initiatives ; préparation et  
organisation des rencontres : Caroline Dupré, Pascale Puéhavy  
animation des rencontres : Claude Costechareyre

14, rue Basse Combalot 69007 Lyon  
tél : 04 72 76 23 04 - email : [contact.ateliers@wanadoo.fr](mailto:contact.ateliers@wanadoo.fr)  
[www.ateliersdelacitoyennete.net](http://www.ateliersdelacitoyennete.net)  
rédaction des compte-rendus : Denis Bernadet  
graphisme/mise en page : Emmanuel Besson

# les Ateliers de la Citoyenneté

## Les Ateliers de la Citoyenneté, ou comment développer des capacités pour entreprendre dans la cité

« Avons-nous encore prise sur notre avenir ? » Des personnes de tous horizons se réunissent au sein des Ateliers de la Citoyenneté pour tenter d'apporter une réponse positive à cette question. La citoyenneté n'est alors pas seulement perçue comme un ensemble de droits et devoirs politiques, elle se vit comme une capacité à prendre l'initiative dans la Cité. Nous parlons pour cela de « citoyenneté entreprenante ».

Le travail que nous menons dans les Ateliers de la Citoyenneté a donc pour ambition à la fois « d'agir sur sa vie personnelle » et dans le même temps d'introduire des germes de « changement dans la vie publique ».

C'est dans cet esprit que les Ateliers de la Citoyenneté ont mis en oeuvre à la fois une démarche de discernement au long cours, qui se déroule au sein de différents ateliers, et des temps d'échanges ouverts à tous, comme les rencontres Initiales.

## Les Initiales, ou comment partager des envies d'agir

Autour de deux initiatives qui lancent les échanges, chacun vient apporter sa pierre : initiative personnelle pour améliorer une relation de voisinage, action associative méconnue, solution apportée par une collectivité ... Au-delà des initiatives partagées, les rencontres pointent les « manques » dans l'initiative, les champs à explorer. Des idées germent, des contacts sont établis, des rendez-vous se prennent. Les suites, appartiennent aux participants. A chacun, s'il le veut, de prendre à son tour l'initiative.

### Pour y participer :

Les rencontres sont mensuelles, ouvertes à tous, l'entrée est libre mais il est demandé de s'inscrire par avance

C'est un mardi soir par mois, à Lyon, de 18h à 20h, suivi d'un pot convivial

voir programme sur le site :  
[ateliersdelacitoyennete.net](http://ateliersdelacitoyennete.net)

